



Informations générales de la J. Safra Sarasin Fondation de libre passage et de la J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a sur les placements en valeurs mobilières

Les cycles de vie LPP de J. Safra Sarasin

Si vous êtes titulaire d'un compte auprès de la J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a ou de la J. Safra Sarasin Fondation de libre passage, nous vous proposons deux „cycles de vie LPP“ qui vous permettront d'optimiser le rendement corrigé du risque de votre avoir de prévoyance.

Le «cycle de vie LPP traditionnel»

Avec le „cycle de vie LPP traditionnel“ de la Banque J. Safra Sarasin SA, vous avez le choix – en complément au compte – entre cinq compartiments couvrant tout le processus de placement, depuis la constitution du patrimoine jusqu'au moment du retrait de l'avoir.

Le «cycle de vie LPP durable»

Les investisseurs qui souhaitent prendre en compte des critères écologiques et sociaux en plus des aspects financiers peuvent opter pour le „cycle de vie LPP durable“ composé de deux compartiments.

Une prévoyance inscrite dans la durée

La Banque J. Safra Sarasin SA est leader du marché et pionnier de l'investissement durable. Elle s'intéresse depuis longtemps aux interactions entre l'économie et les thèmes écologiques et sociaux et a développé des produits de placement intégrant ces aspects.

L'allocation des actifs des portefeuilles LPP se fonde sur les recommandations du département Sustainable Investment de la Banque J. Safra Sarasin SA; elle est concrétisée à l'aide des groupes de placement durables de la J. Safra Sarasin Fondation de placement.

Investir de façon flexible

Si vous placez un ordre permanent, chacun de vos versements sera investi directement dans la stratégie choisie. Vous pouvez aussi déterminer vous-même le montant et le moment de l'investissement en donnant des ordres uniques.

Un ordre permanent peut être révoqué en tout temps. Vous avez également la possibilité de répartir votre avoir de prévoyance entre plusieurs stratégies et/ou de passer d'un cycle de vie à un autre sans frais.

Votre profil de risque

La part stratégique en actions du groupe de placement vous permet de choisir à tout moment une stratégie de placement adaptée à votre profil de risque (capacité de risque et propension au risque).

La capacité de risque (âge, situation financière, horizon d'investissement) est l'aptitude d'un investisseur à supporter des variations de valeur et des pertes, sans se retrouver dans une situation financière précaire. Moins un investisseur est tributaire du capital investi pour s'acquitter de ses obligations, plus sa capacité de risque est élevée.

La propension au risque (expérience des investissements, gestion des pertes de valeur et des rendements attendus) indique dans quelle mesure l'investisseur est disposé à faire face lui-même aux fluctuations de valeur – gain/perte – et à prendre des risques pour pouvoir réaliser un rendement plus élevé.

Si votre situation personnelle subit des changements importants (âge croissant, retraite, revenu, statut matrimonial, héritage, etc.) qui exigent une adaptation de la stratégie de placement actuelle, il vous suffit de passer à la stratégie correspondante.

Si votre décision de placement n'est pas en adéquation avec votre profil de risque et si vous optez pour une stratégie de placement différente, vous assumez vous-même les risques associés.

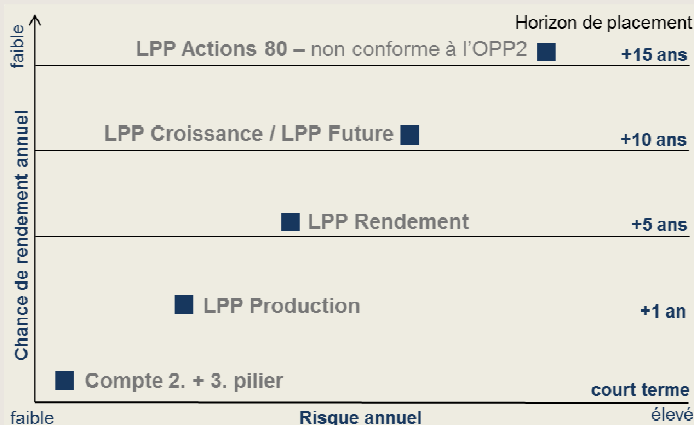
Contrairement aux avoirs déposés sur un compte, les placements en valeurs mobilières sont susceptibles de subir des fluctuations, lesquelles sont d'autant plus marquées que la part d'actions est importante. L'investisseur profite de l'évolution positive des cours et subit au contraire une moins-value dans le cas inverse.

Le compte de prévoyance ordinaire est plus indiqué pour un placement à court terme ou pour les preneurs de prévoyance proches de l'âge de la retraite.

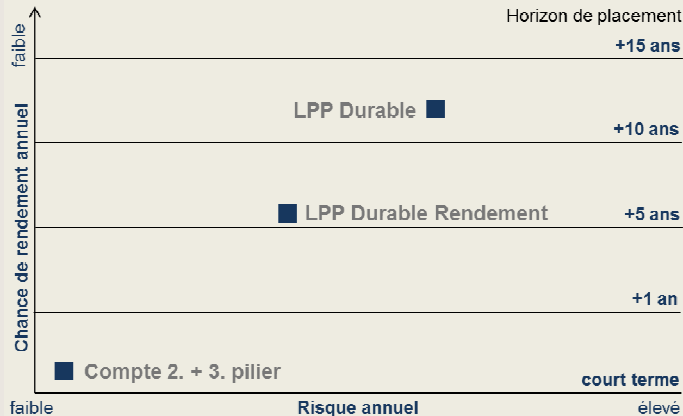
Informations complémentaires sur le produit «LPP Actions 80 – non conforme à l'OPP2»

La part en actions et les fluctuations de valeur (gain/perte) dans cette nouvelle stratégie de placement sont beaucoup plus élevées que pour les produits de prévoyance traditionnels. Ce groupe de placement convient donc aux investisseurs ayant un profil de risque correspondant et/ou un long horizon de placement.

Le «cycle de vie LPP traditionnel»



Le «cycle de vie LPP durable»



Éléments du «cycle de vie LPP traditionnel»

Groupe de placement	Part stratégique d'actions	Marge de fluctuation des actions	Horizon de placement
LPP Production	15%	10-20%	min. 1 an
LPP Rendement	25%	20-30%	min. 5 ans
LPP Croissance	35%	30-40%	min. 10 ans
LPP Futur	45%	40-50%	min. 10 ans
LPP Actions 80 - non conforme à l'OPP2	80%	50-95%	min. 15 ans

Éléments du «cycle de vie LPP durable»

Groupe de placement	Part stratégique d'actions	Marge de fluctuation des actions	Horizon de placement
LPP Durable Rendement	25%	10-35%	min. 5 ans
LPP Durable	38%	25-50%	min. 10 ans

Remarque importante

La présente publication marketing de la J. Safra Sarasin Fondation de libre passage et de la J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a (ci-après « les Fondations ») est destinée exclusivement à leurs clients et a un caractère purement informatif. Elle ne constitue ni une prestation de conseil en placement, ni une offre, ni une incitation à l'achat ou à la vente d'instruments d'investissement ou d'autres instruments financiers spécifiques ou encore de tout autre produit ou prestation de service et elle ne peut se substituer ni au conseil individuel, ni à la mise en garde contre les risques par un conseiller financier, juridique ou fiscal qualifié.

Le document se compose d'informations sélectionnées, sans prétention d'exhaustivité. Il se base sur des informations et données (ci-après « les informations ») accessibles au public et considérées comme exactes, fiables et complètes. Les Fondations n'ont toutefois pas vérifié l'exactitude et l'exhaustivité desdites informations et ne peuvent donc pas les garantir. Elles déclinent toute responsabilité d'ordre contractuel ou tacite au titre de dommages, directs, indirects ou consécutifs résultant d'éventuelles erreurs ou lacunes des informations. En particulier, ni les Fondations, ni leurs collaborateurs, ni la direction ne sont responsables des avis, plans et stratégies qui y sont présentés. Les opinions exprimées dans ce document et les chiffres, données et prévisions cités peuvent changer à tout moment et sans annonce préalable. Une performance ou une simulation positive en perspective historique ne constitue pas une garantie d'évolution positive pour le futur. Des divergences par rapport aux analyses financières ou autres publications du groupe J. Safra Sarasin peuvent survenir sur les mêmes instruments financiers ou les mêmes émetteurs. Il ne saurait être exclu qu'une entreprise mentionnée ou faisant l'objet d'une analyse soit en relation commerciale avec des sociétés du groupe J. Safra Sarasin, ce qui peut générer un conflit d'intérêt potentiel. La banque J. Safra Sarasin SA et les autres sociétés du groupe sont par ailleurs autorisées à investir dans les produits cités dans le présent document.

Les Fondations déclinent toute responsabilité pour des pertes résultant de la réutilisation de tout ou partie des informations données. Les produits financiers et investissements de capitaux sont par essence exposés aux risques. Il se peut que les placements ne puissent pas être dénoués aisément. Les montants investis peuvent connaître des variations de valeur à la hausse comme à la baisse, si bien que l'investisseur peut récupérer une valeur inférieure à celle qu'il a placée.

D'autres informations et documents importants sont accessibles gratuitement sous www.jsafrasarasin.ch/vorsorge ou auprès de J. Safra Sarasin Fondation de libre passage, J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a, Case Postale, 4002 Bâle.

Ni le présent document, ni des copies ne peuvent être envoyés aux États-Unis ou y être emmenés ou encore y être remis à un contribuable américain (« US Person ») au sens des dispositions du règlement « S » de la loi United States Securities Act de 1993. Tout ou partie du présent document ne peut être reproduit sans l'autorisation écrite préalable des Fondations.

© Copyright J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a et J. Safra Sarasin Fondation de libre passage. Tous droits réservés.

J. Safra Sarasin Fondation pilier 3a

J. Safra Sarasin Fondation de libre passage

Elisabethenstrasse 62, Case postale

4002 Bâle

Directeur: Hanspeter Kämpf

www.jsafrasarasin.ch/vorsorge

Vos interlocutrices pour les questions administratives ou juridiques

Anna Rita Peroncini +41(0)58 317 49 48

Rosa Maria Minerba +41(0)58 317 41 64

Sandra Zugno +41(0)58 317 45 98

Téléfax +41(0)58 317 48 96